

Communication publicitaire - Avant toute souscription, veuillez prendre connaissance du Document d'Informations Clés et du prospectus

Objectifs et Politique d'investissement (Source : Amundi) *

L'objectif d'investissement est de surperformer les marchés d'actions internationaux sur le long terme (au moins cinq années) en investissant dans des actions de sociétés qui établissent ou bénéficient - totalement ou partiellement - de modèles économiques disruptifs.

Le Compartiment est activement géré. Le Compartiment peut utiliser un Indice de référence a posteriori en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du Compartiment et, en ce qui concerne l'indice de référence de la commission de performance utilisé par les classes d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Il n'existe aucune contrainte relative à cet Indice de référence qui limite la constitution du portefeuille.

Pour parvenir à cet objectif, le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions ou des titres assimilés à des actions de tout pays, sans contrainte de capitalisation. Parmi ces 75 %, le Compartiment peut investir dans des actions A chinoises via Stock Connect avec un maximum de 25 % de ses actifs.

L'exposition aux actions du Compartiment sera comprise entre 75 % et 120 % de ses actifs.

Les instruments dérivés peuvent être utilisés par le Compartiment à des fins de couverture, d'arbitrage, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 du Règlement « Disclosure ».

CPR Invest - Global Disruptive Opportunities - A EUR - Acc est libellé en EUR.

CPR Invest - Global Disruptive Opportunities - A EUR - Acc a un horizon d'investissement recommandé de plus de 5 ans.

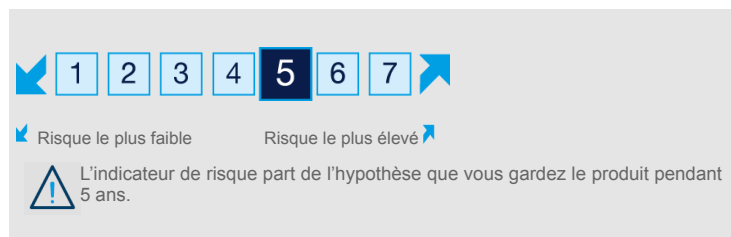
CPR Invest - Global Disruptive Opportunities - A EUR - Acc capitalise ses bénéfices nets et ses plus-values de capital nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

!/ Important : Le capital et/ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s). L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds.

* Il s'agit de la politique d'investissement mentionnée dans le document d'informations clés.

Profil de risque et de rendement (Source : Fund Admin)



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 5 sur 7, qui est une catégorie de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit. Veuillez-vous reporter au prospectus de CPR Invest.

FRAIS (Source : Amundi)

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances (Source : Amundi)

Les commissions de surperformance: 15 % (TTC) par an de la performance du Compartiment au-dessus de celle de l'Actif de référence.

La Période d'observation de la performance, ayant débuté au lancement de l'action, est exceptionnellement prolongée jusqu'à la dernière valeur liquidative par Action de juillet 2022.

À la clôture de l'exercice précédent, une commission de 0,66% a été prélevée.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année (Source : Amundi)

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : 2,31%

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (Source : Amundi)

Frais d'entrée (maximum) : 5,00%

Frais de sortie (maximum) : 0,00%

Frais de conversion : 5,00 %

Swing Pricing : Oui

Coûts de transaction : 0,62%

Caractéristiques (Source : Groupe Amundi)

Données clés (Source : Groupe Amundi)

Valeur Nette d'Inventaire (VNI) : 2 184,00 (EUR)

Actif géré : 4 040,90 (millions EUR)

Date de la VNI et de l'actif géré : 31/12/2024

Valorisation : Quotidienne

Code ISIN : LU1530899142

Code Reuters : LP68406619

Code Bloomberg : CPGDAEA LX

Devise de référence de la classe : EUR

Indice de référence : Aucun

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

Forme juridique : Compartiment de SICAV

Droit applicable : de droit Luxembourgeois

Norme européenne : OPCVM

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Date de création du compartiment/OPC : 22/12/2016

Date de création de la classe : 22/12/2016

Date de la première VNI : 22/12/2016

Affectation des résultats : Capitalisation

Souscription minimum : 1 dix-millième part(s)/action(s)

Investissement recommandé au moins pendant : 5 ans

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la valeur nette d'inventaire (base 100) du 31/12/2019 au 31/12/2024 (1) (Source : Fund Admin)



Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	16,53%	20,48%	23,03%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Poids (PTF)
NVIDIA CORP	5,62%
AMAZON.COM INC	4,51%
MICROSOFT CORP	4,03%
ALPHABET INC CL A	3,54%
MASTERCARD INC-CL A	2,80%
PALO ALTO NETWORKS INC	2,80%
HITACHI LTD	2,55%
SCHNEIDER ELECT SE	2,52%
ORACLE CORP	2,47%
NUTANIX INC-A	2,38%

* Il se peut que les OPC présentés dans le portefeuille ne soient pas offerts en Belgique, veuillez vérifier avec votre conseiller en investissement

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	29/12/2023	31/12/2021	31/12/2019	22/12/2016
Portefeuille	28,90%	0,73%	9,10%	10,22%
Indice Comparatif	26,60%	9,70%	12,96%	11,73%
Ecart Indice Comparatif	2,30%	-8,97%	-3,86%	-1,52%

¹ Données annualisées

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	28,90%	26,24%	-37,19%	6,56%	41,99%
Indice Comparatif	26,60%	19,60%	-12,78%	31,07%	6,33%
Ecart Indice Comparatif	2,30%	6,65%	-24,41%	-24,51%	35,65%

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

(1) Source : Amundi : Toutes les performances ci-dessus sont calculées sur la base des valeurs nettes d'inventaire dans la devise de référence de la classe (l'Euro), dividendes réinvestis. Les rendements et l'évolution de la valeur nette d'inventaire cités ont trait aux années écoulées et ne constituent pas un indicateur fiable du rendement futur. Les performances sont affichées hors frais et commissions à la charge de l'investisseur. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés. Les rendements annuels couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. L'évolution graphique de la valeur nette d'inventaire est établie sur l'hypothèse que la valeur nette d'inventaire et la valeur de l'indice sont égales à 100 à la date de début du graphique, afin de les rendre comparables.

(2) les rendements sont calculés hors taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge et le régime fiscal en question s'applique à ce type de personne.

(3) Rendements cumulés : sur 1 an ou moins et actuariels : plus d'un an

SYNTHESE (Source : Groupe Amundi)

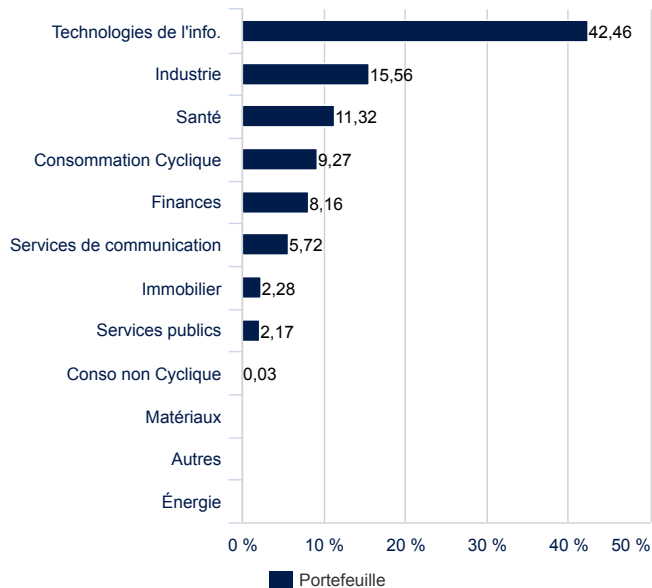
	Portefeuille
Exposition Actions	96,96%
Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	63

©2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : 1/appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; 2/ ne peuvent être reproduites ou redistribuées et 3/ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : https://www.morningstar.co.uk/static/UploadManager/Assets/Morningstar_Ratings_Infographic_2023.pdf

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

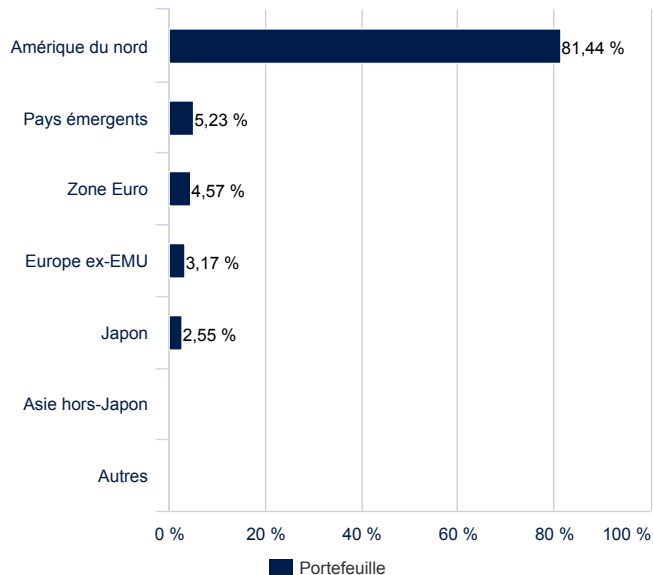
REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi) *



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi) *



* En pourcentage de l'actif - Hors OPC

* Conso Cyclique : secteur présenté dans la classification GICS ou Global Industry Classification Standard. Ce secteur comprend notamment l'automobile, les biens de consommation durables ou encore les médias. Il s'agit là des secteurs qui évoluent de façon cyclique, au rythme de la conjoncture économique.

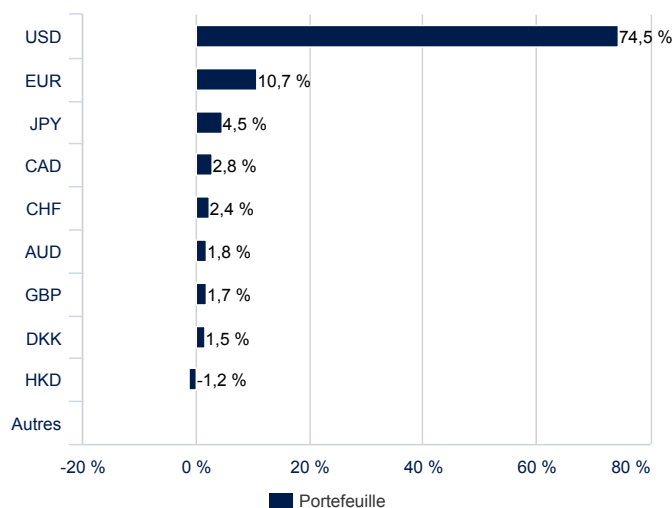
* Conso Non Cyclique : se dit des dépenses de consommation non impactées par des cycles structurelles de l'économie. Que l'économie soit en forte croissance ou en récession, ces secteurs ne sont pas particulièrement touchés et poursuivent leur croissance de façon classique

* Matières Premières : Ce secteur comprend notamment les producteurs, transformateurs, distributeurs de papiers, aluminium, fer, métaux ainsi que les Sociétés d'explorations, d'extractions, de productions de minéraux (charbon, pierres précieuses, argent, or).

* En pourcentage de l'actif – avec prise en compte des produits dérivés.

EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

Fiscalité (Source : Amundi)Parts de capitalisation

Compartiment susceptible d'investir plus de 10 % en créances : oui

Fiscalité (résidents belges). T.O.B. [en cas de rachat et en cas de passage d'un compartiment de capitalisation vers un autre compartiment de capitalisation ou de distribution]: (ou de distribution ne portant pas sur la totalité du produit net) : 1,32 % (max. 4000 EUR).

Précompte mobilier :

- investisseurs personnes physiques résidents belges agissant à titre privé:

• si investissement du patrimoine à plus de 10% en créances, précompte mobilier libératoire de 30% sera dû sur la plus-value issue de titres de créances lors de la cession, du rachat ou du partage de l'avoir social (TIS bis) ;

• à défaut (investissement à moins de 10% en créances), exonération en cas de la cession, de rachat ou de partage de l'avoir social.

- investisseurs sociétés (résidentes belges) : précompte mobilier non libératoire et imputable sur l'impôt final ; en principe, imposition au taux ordinaire de l'impôt des sociétés (25% sauf application, le cas échéant, des taux réduits).

Parts de distribution

Précompte mobilier :

- investisseurs personnes physiques résidents belges agissant à titre privé:

• précompte mobilier libératoire de 30% sur la distribution de dividendes.

• si investissement du patrimoine à plus de 10% en créances, précompte mobilier libératoire de 30% sera également dû sur la plus-value issue de titres de créances lors de la cession, du rachat ou du partage de l'avoir social (TIS bis) ; à défaut (investissement à moins de 10% en créances), exonération en cas de la cession, de rachat ou de partage de l'avoir social.

- investisseurs sociétés (résidentes belges) : précompte mobilier non libératoire et imputable sur l'impôt final ; en principe, imposition au taux ordinaire de l'impôt des sociétés (25% sauf application, le cas échéant, des taux réduits).

Pour de plus amples informations, veuillez consulter vos conseillers financiers et fiscaux habituels.

Note Générale (Source : Amundi)

Les VNI de l'OPC sont publiées quotidiennement sur le site Internet www.fundinfo.com. Tout investissement dans le fonds doit être fait conformément à la documentation juridique en vigueur. Le prospectus, le règlement, le DIC ainsi que le dernier rapport (semi-) annuel de gestion sont disponibles gratuitement auprès du distributeur en Belgique et de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante : Caceis Belgium Avenue du Port 86C boîte 320 – 1000 Bruxelles. La documentation du fonds est disponible en anglais et en français sur le site www.cpram.com. Pour plus d'informations ou toute réclamation, veuillez contacter Caceis Belgium qui assure également le service de plainte (coordonnées ci-dessus). En l'absence de réponse dans un délai raisonnable (30 jours), ou si la réponse fournie ne vous semble pas satisfaisante, veuillez utiliser le formulaire en ligne sur le site du service de médiation : www.ombudsfm.be.

Synthèse de gestion. Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Il est rappelé aux investisseurs que la performance passée ne garantit pas de futurs bénéfices et qu'ils risquent le cas échéant de perdre le montant initialement investi. Les rendements passés peuvent être trompeurs. Un investissement peut s'apprécier ou se déprécier en fonction des fluctuations du marché. L'accès aux informations ci-contre ne pourra pas être autorisé à toute personne soumise à des restrictions tels que les ressortissants des Etats-Unis.

Ce document n'a aucune valeur contractuelle et ne peut être copié, reproduit ou distribué intégralement ou partiellement sans l'accord préalable du promoteur.

Note concernant le swing pricing (Source : Amundi)

Compartiment éligible au mécanisme de swing pricing : Oui

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents, un mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement peut être appliqué. Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Nette d'Inventaire. Par conséquent, la Valeur Nette d'Inventaire sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif). Normalement, les ajustements de la VNI ne dépasseront pas 2 % de la VNI originale. Pour plus d'information, veuillez-vous référer au prospectus.

Avertissement

Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Un résumé des droits des investisseurs et de l'accès à des mécanismes de recours collectif sont disponibles, en français, sur le lien suivant <https://www.cpr-am.fr/Local-content/Informations-reglementaires/Informations-reglementaires>. La société de gestion peut retirer la notification des modalités prévues pour la commercialisation de parts, y compris, le cas échéant, de catégories d'actions, dans un État membre vis-à-vis duquel il a procédé à une notification.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

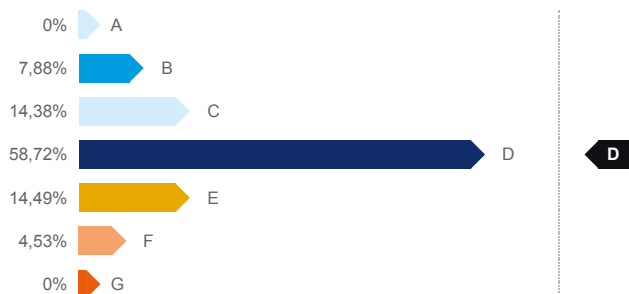
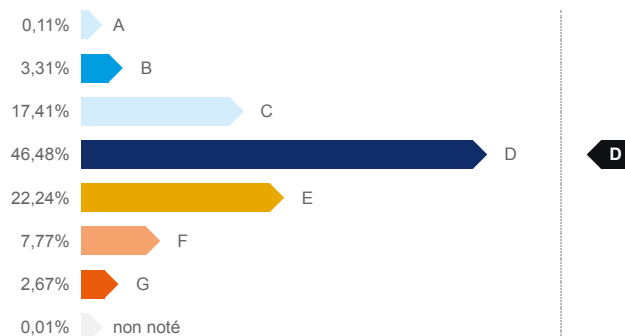
Notation environnementale, sociale et de gouvernance. La note ESG est une moyenne pondérée des notes sur les dimensions E, S et G, chaque dimension étant elle-même la moyenne pondérée des critères du référentiel qui la composent, chacun des 37 critères d'analyse étant aussi notés de A à G.

Pour plus d'informations sur la notation ESG d'Amundi, veuillez consulter : [notre-proche-esg](#)

Ces indicateurs/ces scores obtenus par le compartiment ne signifient pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité et que ces indicateurs/scores ne correspondent pas aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, voyez le site www.fsma.be/fr/finance-durable.

La décision d'investir dans le fonds/compartiment promu devrait tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du fonds/compartiment promu, tels que décrits dans son prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs. Veuillez vous référer paragraphe "Aperçu de la Politique d'investissement responsable" du prospectus :

<https://www.amundi.com/globaldistributor/dl/doc/prospectus/LU1291158233/FRA/BEL>

Du portefeuille (Source : Amundi)**De l'indice de référence* (Source : Amundi)****Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)**

	Portefeuille	Indice
Environnement	D	D
Social	D	D
Gouvernance	D	D
Note Globale	D	D

Couverture de l'analyse ESG (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	66
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

Définitions et sources (Source : Amundi)

Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...

o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...

o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.